

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

SÉANCE DU 18 juin 2015.

Le Conseil d'École s'est réuni le 18 juin 2015 à 18h30, dans la salle de la BCD.

Étaient présents :

- M. BLANLUET représentant la commune d'Orléans ;
- Nicolas CLEQUIN (Elu), Régis CHABASSIER (Elu), Sébastien CRINON (Elu), Léon COURCOUX (Elu), David LAGARDE (Elu),
- Mmes, Mlles et M. NONNET *Julie*, CANTREL *Jehanne*, CALISTRI *Virginie*, BARDET-MITRANO *Fabienne*, COSTEROSTE *Laurence*, FORNASIER *Cécile*, MILLOT *Annabelle*, BRUSSEAU *Karelle*, LE BARBER *Virginie*, LUCAS *Caroline*, FOUQUET *Charlotte*, NAIT OUDRAOUI *Elena*, SIMINOWICZ *Alexandre*, HATTON *Pascal*, LENDOM *Stéphane*, GODELU *Josselin*, RICHARD *Christian*, enseignants ;
- Mme. JAVOY, représentant le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.
- Mme MOKRZYCKI Delphine, référente périscolaire
- M. LEDOUX, D.D.E.N,
- Madame GRANDJEAN *Yannicke*, concierge,
- Madame GILLES *Claudine*, agent d'entretien,
- Madame LEMAÎTRE JAMAIN Valérie, ATSEM
- Madame VOISIN Armelle, ATSEM

Absents excusés :

- ZERMATI Sonia
- RICHARD Christian
- PHILIPPON Pascal
- BRUSSEAU Karelle

Absents :

- Frédéric ROBBE (Elu), Dina TELES DE ARAUJO (Elue), Nathalie CANIAUX (Elue), Prosper KOMBE GUELEZA (Elu), Helder FONSECA DA SILVA (Elu), Khadija BEN FATIMA (Elue), Yasmina FENNI (Elue),
- M. TIMONER, Coordonnateur Périscolaire NO
-

Secrétaire de séance : M. HATTON

L'ordre du jour est abordé comme suit :

ORDRE DU JOUR :

Point n°1. Présentation des différents **participants.**

Point n°2. Professeurs nommés sur l'école pour la rentrée 2015.

Pas de changement ; Josselin GODELU arrive et aura la classe de CP/CE1.



Point n°3. Ouverture d'une 14^{ème} classe à la rentrée.

Il y aura : 2 GS, 3 CP, 1 CP/CE1, 2 CE2, 2 CM1 & 2 CM2

Point n°4. Composition et effectif des **classes**.

14 classes	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Laurence COSTEROSTE	20						20
Sonia ZERMATI	21						21
Fabienne BARDET-MITRANO		18					18
Alexandre SIMINOWICZ		18					18
Virginie LE BARBER		18					18
Karelle BRUSSEAU			21				21
Jehanne CANTREL			21				21
Josselin GODELU		12	8				20
Sophie MARTIN				24			24
Julie NONNET				24			24
Virginie CALISTRI					26		26
Elena NAIT OUDRAOUI					26		26
Stéphane LENDOM						28	28
Pascal HATTON						27	27
	41	66	50	48	52	55	312

Point n°5. Accueil dans les classes à **8h20** ; bilan et nouvelles classes entrant dans le dispositif.

- **Bilan positif. Elèves plus calmes et plus rapidement au travail.**
- **Tous les élèves rentreront directement en classe à partir de la rentrée.**
- **Problème de l'escalier.** A organiser à la rentrée.

Point n°6. Intervention du **RASED**.

Dès qu'un élève rencontre une difficulté dans ses apprentissages scolaires, une aide lui est apportée à l'école. La difficulté d'apprentissage fait partie de tout apprentissage; cette difficulté est prise en compte par chaque enseignant dans son action quotidienne en classe.

Toutefois, l'aide apportée par l'enseignant peut ne pas suffire pour certains élèves ; la difficulté peut résister.

C'est là qu'intervient l'équipe du RASED placée sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale de Circonscription. L'équipe est composée de 3 fonctions :

le psychologue scolaire (Pascal PHILIPPON)

l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative (ce poste n'existe plus depuis 3

ans)

l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique (Lise JAVOY).

Le travail spécifique des membres du RASED, complémentaire de celui des enseignants des classes, permet une meilleure réponse en équipe aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Ces aides en appui et en accompagnement de l'action des enseignants de classes ont pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires et persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes.

La démarche quand la difficulté est constatée le plus souvent par l'enseignant de classe :

- information auprès de la famille de l'élève concerné ;
- présentation de la situation de l'élève en réunion de concertation de début d'année ;
- demande d'aide écrite transmise au RASED ;
- les membres du RASED analyse la demande d'aide et apporte une proposition de réponse à l'enseignant et à la famille.

Selon les situations, un travail de partenariat entre toutes les personnes qui interviennent auprès de l'enfant, (la famille, l'enseignant de classe, l'enseignante UPE2A, l'auxiliaire de vie scolaire, le directeur et les membres du RASED, les services extérieurs...) se met en place. Ce travail commun, dans l'accompagnement de l'élève en difficulté s'avère incontournable.

Pour l'année scolaire 2014/2015, quelques données chiffrées pour l'école JEAN MERMOZ :

85 demandes d'aides soit 28 % des élèves accueillis

qui donnent lieu à 47 situations pour le psychologue qui se répartissent comme suit :

25 en cycle III et 22 en cycle II ;

49 situations pour l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique dont 36 prises en charge.

Point n°7. Enseignement des **langues vivantes** anglais, cours de langue arabe.

- Tous les enseignants peuvent faire anglais dans leur classe. Cependant, des échanges de service sont mis en place.

De plus, nous avons encore bénéficié de l'intervention d'une assistante américaine (d'octobre à avril).

- Vendredi de 15h45 à 16h45, cours d'arabe.

Point n°8. Travail avec Stéphanie COURATIER, **DUMISTE**.

Projets :

- Cycle 2 : Le loup qui voulait faire le tour du monde (chaque classe a choisi un continent)
- CE2 : chorale. Participation au festival de jazz réservé aux écoles.
- CM1 : Création d'un CD avec le thème du dessin animé.
- CM2 : Comédie musicale « Mademoiselle Louise » avec représentation à la salle Gérard Philippe.
- Aujourd'hui, jeudi 18 juin, chaque classe a fait découvrir son projet aux autres classes.

Point n°9. **Fonctionnements particuliers** à l'intérieur de chaque cycle (*actions pédagogiques particulières*)

- **école et cinéma** (6 classes),

Ecole Élémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve -
45 000 Orléans - ☎ 02/38/43/49/77 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr

- **correspondance scolaire** (CM2 avec Cravant et GS avec les autres maternelles),
- **jardin pédagogique** (1 fois par semaine, le jardin a souffert. L'année prochaine, les GS proposent de participer à son entretien...),
- CLIN : participation au **salon du livre** (création d'une histoire).
- CE2 : **Exposition** au musée des beaux-arts,
- CM2 : **classe équitation, prix littéraire.**

L'équipe regrette l'argent dépensé pour les transports à chaque sortie ; demande d'argent répercutée sur les familles dont certaines très démunies.

La suppression des quotients familiaux pour la classe équitation est également difficile à supporter pour les familles.

- Accompagnement éducatif

Ateliers	Jour	Nombre d'élèves
1. AE CE1 (ATS)	Tous les jours	13
2. AE CE2 (ATS)	Tous les jours	15
3. AE CM1 (ATS)	Tous les jours	8
4. Handball C3	Vendredi	15
5. Judo C2	Mardi	18
6. Jujitsu C3	Jeudi	18
7. Athlétisme C3	Jeudi	8
8. Anglais C3	Mardi	9
9. Informatique	Lundi	15

Point n°10. **Bilan du pôle d'excellence sportif.**

Ateliers	Nombre d'élèves
Football	33
Handball	22
Judo	18 (11)
Ecole	34

- Virginie CALISTRI a accompagné les handballeurs au gymnase Victor Fouillade, Christian RICHARD est resté avec les footballeurs (encadrés sur place par deux entraîneurs du district) et fait EPS avec Stéphane LENDOMET ceux qui ne font pas partie du pôle, Elena NAIT OUDRAOUI et Pascal HATTON étaient donc libérés et travaillaient avec les CE2 en demi-groupe.
- Une initiation au football avait lieu avec des classes de GS au CE2, tous les jeudis, avant le pôle, de 13h30 à 14h30 ; elle était encadrée par des entraîneurs détachés par le district du Loiret.
- Le pôle foot va peut-être se dérouler sur le terrain des Pied-Blanc.
- L'USO handball va peut-être intégrer le dispositif, avec un travail particulier avec les filles.
- L'USO tennis de table nous rejoindra peut-être aussi à partir de la rentrée.

Ecole Elémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans - ☎ 02/38/43/49/77 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr

Point n°11. Bilan des actions faites au sein de l'école :

- Carnaval

Il n'a pas eu lieu cette année, suite aux attentats du mois de janvier, pour des raisons de sécurité.

Date du prochain : 26 mars ou 23 avril 2016 (date non encore décidée)

- semaine de santé, prévention et sécurité

Elle a eu lieu du 16 au 20 mars et s'est bien déroulée ; une dizaine d'école d'Orléans et la banlieue sont venues.

Date de la prochaine : du 14 au 18 mars 2016

- Fête de fin d'année,

Elle s'est bien déroulée cette année, mieux que l'année dernière même si nous avons dû annuler, au dernier moment, le stand restauration (frites, saucisses, merguez) devant le peu d'engagement des familles pour encadrer les stands de jeux.

La **perte financière** se situe aux alentours des 600,00 €, ce qui nous obligera à réduire les dépenses pour les enfants, l'année prochaine (sorties, achats divers, etc...).

Date de la prochaine : vendredi 3 ou 10 juin 2016 (date non encore décidée)

BILAN FINANCIER 2014-2015					
	RECETTE		DEPENSE		RESULTAT
Tombola	Stéphane	87	Timbres	68	514,00 €
	Julie	41	Tablette	89	
	Laurence	3			
	Pascal	163			
	Elena	37			
			671,00 €		
	Jour même	340			
Point vente					
	Jour même	992		0	992
	Crêpes	126,5	Crêpes	30	187,50 €
	Structure	91		30,00 €	
		217,5			
Renas	Mater (Liquide)	168	Promocash	204,71	- 388,44 €
	Mater (Chèque)	36,5	Promocash	536,73	
	Laurence	31			
	Sophie	2,5			
	Rachat Prévert	120	Thé	5	
			358,00 €		
Divers			Sacem		0
		0		0	0
		TOTAL		1 305,06 €	

Il faudra opter, dès le début de l'année pour un système d'organisation de la prochaine fête.

Idée de faire un vide-grenier dans l'année ou de tenir un stand au vide-grenier d'octobre de Bloss'Initiatives.

- Elections des délégués de classes.

Elles ont eu lieu, comme tous les ans, parallèlement à celles des parents délégués, de façon à utiliser le matériel de vote (isoloir et urne).

2 délégués et 2 remplaçants par classe furent élus.

- Réunions de délégués

Tous les mois, encadrées par Christian Richard.

Point n°12. **MAIRIE**

a) Bilan du dispositif COUP DE POUCE Club Lecture Ecriture pour l'année 2014 /2015

Le coup de pouce Clé est un dispositif de prévention des décrochages précoces en lecture-écriture destiné aux enfants de CP et à leurs familles en dehors du temps scolaire.

A la rentrée, les enseignants de CP de l'école proposent à certains élèves « fragiles en lecture » et à leurs familles le dispositif.

Cette année, 10 élèves ont bénéficié du dispositif répartis sur 2 clubs à raison de 4 séances d'une heure trente par semaine. Les animateurs qui reçoivent une formation au cours de l'année, accompagnent les enfants et également leurs parents. Ceux-ci ont un rôle important dans la réussite scolaire de leurs enfants ; Certains parents ne le savent pas ou pensent qu'ils n'en sont pas capables ; on les aide eux aussi à réussir et à prendre confiance ;

A chaque séance, les enfants sont placés en situation de réussite, prennent confiance en eux et découvrent le plaisir de lire au travers d'activités ludiques.

Le dispositif a fonctionné du 3 novembre 2014 au 29 mai 2015 soit 22 semaines.

Pour clore cette année de fonctionnement, les enfants, leurs parents, les enseignants, et les animateurs des clubs ont été reçus à l'auditorium de la médiathèque d'Orléans pour la cérémonie de clôture le 29 mai 2015. A cette occasion, un diplôme du club Coup de Pouce a été remis à chaque enfant, ainsi qu'un « livre-jeu pour les vacances ». Une deuxième rencontre a réuni l'ensemble des participants dans le cadre du Prix des Premières Lectures que la ville d'Orléans a accueilli cette année.

L'équipe d'animation tient à remercier les enfants et leurs familles pour leur implication ainsi que les enseignants de CP.

Ce dispositif, imaginé par l'APFEE (Association pour Favoriser l'Egalité des Chances à l'Ecole) s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville d'Orléans, Service Prévention et Réussite Educative.

b) TAP.

Grosse fréquentation. De 150 à 200 élèves.

Il y a eu sur l'école possibilité de changer 3 fois d'activités.

Après les vacances de la Toussaint, l'équipe s'est stabilisée, ce qui a permis une meilleure organisation.

Le dispositif se fait par inscription. L'inscription vaut engagement des enfants, des familles.

Ecole Elémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans - ☎ 02/38/43/49/77 - ✉ ec-jean-mermoz-orleans@ac-orleans-tours.fr

TAP en maternelle : faits par deux ATSEM.

Les intervenants n'ont pas les clés des locaux. Il faut laisser les portes des classes ouvertes.

Remarque de la mairie : Il n'est pas possible d'inverser les créneaux TAP et ATP pour la cohésion sociale car les TAP perdraient leur gratuité (aide CAF).

Après plusieurs agressions verbales de certains parents, Delphine a pris la décision de ne pas consulter les parents (seulement les enfants). Ils sont malgré tout informés.

Du 11 mai au 03 juillet 2015

TAP	Intervenants	LOCAUX	LUNDI	MARDI	JEUDI
Tennis de table	Nicolas MENDES	Le hall			
Foot	P SEVRIN	Le terrain de foot			
Handball	Lauriane KELLER				
Gymnastique	Laura OUVRAD	La salle de gym			
JUJITSU	C RICHARD	La salle de gym			
Découverte de l'Europe	Samir BOUHAMAD	La salle de classe de sophie			
Hockey sur Gazon	Pierre SOBERSKY	La cour			
Chorale	Stéphanie COURATIER	Aselqo			
Dessin	Daniel COUDIERE	Salle de classe de caroline			
Arts plastiques	Isabelle RICHARD	Salle peinture			
Avec ses dix doigts	Isabelle RICHARD	Salle peinture			
Multisports	Flavien GOSSARD et David CHEVALLIER	Gymnase V FOUILLADE			
Découverte de l'espagnol	Flavien GOSSARD	Cour/ salle de classe de virginie CALISTR			
Jeux d'expression	Flavien GOSSARD	Salle de classe de virginie			
Expressions artistiques	Anne BOBILLIER	Cantine (lundi) et salle de Julie (le jeudi)			
Zumba	Anita HASSANI DJOMOI	ASELQO			
Ludothèque	David CHEVALLIER	Salle de garderie			
Kapla	David CHEVALLIER	Salle de cantine			
Scrapbooking	Anita HASSANI DJOMOI	Salle de Sophie			
Activités manuelles	Anne DROUIN	Salle de Stéphane			
Jeux de cours	Daniel COUDIERE et Samir BOUHAMMAD	Salle d'art plastique			
Perles	Florence MAROUF	Salle de classe de caroline			
		Nombre de TAP/jour	9	9 mais 10 intervenants	10 et depuis le 09/06/15 (fin des clubs coup de pouce) 11

c) **ATP**

Il est parfois difficile de remobiliser les élèves après les TAP pour les ATP. Effet qui s'est accentué en fin d'année.

La fluctuation des effectifs est comparable aux années précédentes (un peu plus d'élèves en début d'année et à la fin de l'année). Effectif, cependant en légère baisse cette année.

d) Récapitulatif des **subventions** reçues.

Intitulé	Montant	Versé le
Pédagogiques		
Ecole et cinéma	422,00 €	24/01/2015
Prix littéraire	500,00 €	24/01/2015
Cirque	500,00 €	24/01/2015
Caisse des écoles	415,30 €	24/02/2015
Prévention routière	100,00 €	17/03/2015
Jardins préhistoire	224,00 €	28/05/2015
Transport		
Chambord	122,00 €	07/05/2015
Jardins de la préhistoire	115,00 €	07/05/2015
Ciran	75,00 €	07/05/2015
TOTAL	2 473,30 €	

En attente : subvention pour la classe équitation.

e) Point sur les demandes faites (**matériel divers et travaux**):

- Démolition des murs des paillotes pendant les vacances d'avril
- Toilettes des filles (**pendant les prochaines grandes vacances**),
- Changement du revêtement de la cour (**en 2016**),
- Changement à prévoir de la structure (**suppression prévue cet été puis remplacement lors de la réfection de la cour**)
- Puis, restructuration du restaurant scolaire,
- Numérisation de l'école (**un VPI à la rentrée puis entre 2017 et 2019 pour les autres classes, déploiement de la fibre optique en 2016**).
- Possibilité d'avoir un photocopieur supplémentaire, beaucoup plus rapide et performant. (**Il est prévu un photocopieur par école**)
- Problème avec la connexion Internet depuis presque un mois.
- Problème de réseau téléphonique entre la ligne du RASED et celle de l'école.
- **Remarque** : Le réfectoire devient vraiment petit pour le nombre d'élèves grandissants dans l'école. **60 enfants par réfectoire, cela fait beaucoup !**

Point n°13. Questions diverses.

Vu le nombre d'enfants aux TAP, les étagères du bas ne sont pas assez grandes, peut-on demander des étagères supplémentaires à la mairie qui seraient installées à côté du babyfoot ? Est-ce envisageable d'en ajouter ?

M. BLANLUET répond qu'il n'a reçu aucun bon de travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h53.

À Orléans, le 18/06/15

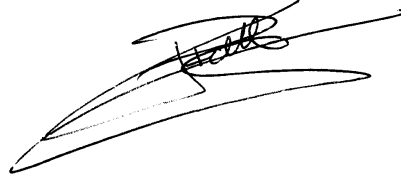
Le Secrétaire de séance,

L'animateur de la séance
Pour le Directeur

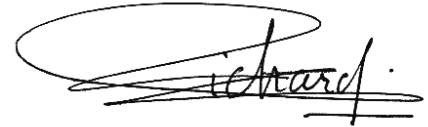
Le Directeur,



Stéphane LENDOM



Pascal HATTON



Christian RICHARD.

DESTINATAIRES :

- Membres élus du comité de parents, titulaires et suppléants.
- Enseignants de l'école.
- EVS et AVS de l'école
- Dames de services
- Intervenante en musique.
- Maître de langue et culture arabes.
- Membres du RASED.
- Monsieur PICHARD, IEN de Saran.
- Monsieur BLANLUET, Adjoint au Maire.
- M. MONTILLOT, Adjoint au Maire chargée de l'éducation.
- Mme CHARLES, Directrice du service Education à la mairie d'Orléans.
- Monsieur LEDOUX, Délégué Départemental de l'Education Nationale.
- Mme FRUGIER, Infirmière scolaire.
- Monsieur TIMONER Cédric, Coordonnateur Périscolaire NO
- Mme MOKRZICKI Delphine, référente du périscolaire.